

Commune de BOURBON-LANCY

Département de la Saône et Loire

PLAN LOCAL D'URBANISME DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°1 Pièce n°5



5 – Etude d'impact du Projet de centrale photovoltaïque au sol de Bourbon Lancy

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS approuvé le 3 Octobre 1986

REVISION GENERALE arrêtée le 13 Février 2008 et approuvée le 11 Mai 2009

MODIFICATION N°1 approuvé le 15 Octobre 2013

MODIFICATION N° 2 approuvée le 15 Mars 2018

Vu pour être annexé à notre délibération en date du 27 Février 2020

Le 16 Février 2022,
Le Président de la CCEALS,
M. Dominique LOTTE.



Révision, modifications n°1 et n°2 :

Mise en compatibilité n°1 :

P. GAUDIN Paysagiste d.p.l.g. - R. BENDIT Architecte d.p.l.g. - D. GOUIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.M. Atelier du Triangle

Escari Entreprise Mécas-Luzac 128 rue Fouilly-Vissalles 71049 LAUZAC, tél. 03 85 38 41 46 Fax 03 85 39 08 70 Email atelier.triangle@escari.com

Rédacteurs :
Nicolas Aymard, Chef de projet Urbanisme et Flora Seytre, Cheffe de projet Environnement
Document validé par :
Frédéric Bruyère, Directeur Associé

Ingénieurs conseils en aménagement durable du territoire

42 Boulevard Antonio VIVALDI
42 000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 92 71 47
contact@eco-strategie.fr
www.eco-strategie.fr